



## Table des matières

### Préface

<b>1. Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2. Bollion, de ses origines à 1800</b>	<b>3</b>
2.1 Les origines	3
2.1.1 <i>La commune</i>	3
2.1.2 <i>Son nom</i>	4
2.1.3 <i>Les armoiries</i>	4
2.2 La paroisse	5
2.2.1 <i>La paroisse de Lully</i>	5
2.2.2 <i>Le cimetière</i>	5
2.3 La Réforme	7
<b>3. Bollion durant le XIXe et le XXe siècles</b>	<b>8</b>
3.1 L'agriculture et ses infrastructures	8
3.1.1 <i>Les agriculteurs, la laiterie,</i>	8
3.1.2 <i>Le moulin et la scierie</i>	9
3.2 Les carrières de grès coquillé et la pinte des Carriers	10
3.3 Le café du Tilleul	11
3.4 Le téléphone et la poste	12
3.5 Les deux guerres mondiales	13
3.6 L'évolution démographique de 1850 à 2000	14
3.7 Les constructions à partir de 1960	15
3.8 Le remaniement parcellaire	17
3.9 L'approvisionnement en eau dans notre région	18
3.10 Anecdotes	19
3.10.1 <i>La grotte des Pillonel</i>	19
3.10.2 <i>La croix et son histoire</i>	20
3.10.3 <i>La Bénichon</i>	21
<b>4. L'actualité</b>	<b>23</b>
4.1 La fusion	23
4.2 Bollion a-t-elle perdu son âme ?	24
4.3 Le verdict	24
<b>5. Conclusion</b>	<b>27</b>
<b>6. Bibliographie</b>	<b>28</b>
<b>7. Annexes</b>	<b>31</b>
<b>8. Remerciements</b>	<b>44</b>
<b>9. Résumé</b>	<b>45</b>



## 1. Introduction

En 1973, tout juste mariés, mes parents sont venus s'établir dans ce petit village de la Broye fribourgeoise. Je pointai le bout de mon nez quelques années plus tard, en 1986. Je vis à Bollion depuis ma naissance et j'y suis très heureuse.

Petit à petit en explorant mon environnement, j'ai appris à connaître ses habitants et à reconnaître la géographie des lieux. Les habitants du village m'ont vue grandir et me connaissent. Je peux donc affirmer que je me sens pleinement des leurs, d'autant plus que maintenant je suis citoyenne à part entière, j'ai le droit d'exprimer mes opinions en assemblée communale et d'y voter.

Sentimentalement attachée à ce village, j'ai décidé de l'honorer en étudiant son histoire. Depuis un certain temps, j'avais envie de remettre au goût du jour des histoires qui se sont effacées, au fil du temps, de la mémoire de ses habitants ou qui se sont envolées avec nos défunts. *Car ne dit-on pas à ce sujet, qu'au décès d'une personne âgée, c'est une bibliothèque qui brûle !*

En attendant les sujets de travaux de maturité de l'année 2004-2005, je gardais le secret espoir que l'on accepte ma proposition de recherche. Car, j'avais l'impression que la commune de Bollion restait quasiment inconnue des autres habitants du canton de Fribourg. J'espère en cela servir ma communauté.

Certes, dans mon travail de recherche, je suis remontée dans l'histoire du village, mais je n'avais pas envie de la présenter sous une forme chronologique. J'ai choisi l'option de développer des faits qui me semblaient intéressants.

J'espère que les chapitres qui vont suivre vous intéresseront. Vous y trouverez une partie qui a trait aux origines de la commune jusqu'en 1800, puis j'ai décidé de raconter son évolution durant les XIXe et XXe siècles, sans oublier l'actualité villageoise qui sera traitée dans la dernière partie.



## 2. Bollion, de ses origines à 1800

### 2.1 Les origines

#### 2.1.2 La commune<sup>1</sup>

Aujourd'hui encore, il n'est pas possible de préciser la date de fondation de la commune. Après de nombreuses recherches effectuées jusqu'alors, la date la plus ancienne dont nous soyons sûrs est celle de 1287. Nous pouvons donc affirmer qu'un petit lieu-dit appelé Bollion existait déjà avant que le Pacte fondateur de la Confédération de 1291 soit conclu entre les trois premiers cantons. Le document qui nous a permis de découvrir ceci est une correspondance entre un certain Philippe Jacques de Bollion et un dénommé Ulric de Font<sup>2</sup>.

Bollion n'a pas toujours été une commune libre, son territoire fut d'abord englobé dans la grande commune de Font. Elle était formée des villages de Font, Châtillon, Châbles et Bollion<sup>3</sup>. Après la disparition de la grande commune en 1806, Bollion forma une commune non reconnue par le canton de Fribourg. Elle était régie par un gouverneur nommé Jean Pillonel et un commis, Jean-Baptiste Pillonel. Bollion devint une commune à part entière suite à une pétition envoyée la même année au Petit Conseil de Fribourg. Elle garda donc son gouverneur et son commis jusqu'en 1841<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> cf annexes 1 et 2

<sup>2</sup> Archives privées de M. Michel Gagnaux, tirées des Archives de l'Etat de Fribourg

<sup>3</sup> BRULHART, Frid. : Extrait des Archives de la Société d'histoire sur la commune de Bollion, édité en 1905 sur la seigneurie et la paroisse de Font, relevé par M. Michel Gagnaux en 1979, pp. 1 à 7

<sup>4</sup> Entretien avec M. Michel Gagnaux



Le chef-lieu de la justice de Paix était, en 1806, la commune de Cheyres. L'autorité était formée de représentants des communes de Font, de Châbles, de Bollion et de Cheyres<sup>5</sup>.

### **2.1.2 Son nom**

Au sujet de son nom, nous pouvons évoquer deux hypothèses. Mais ce ne sont que des hypothèses, rien ne nous prouve qu'elles soient vraies !

La première viendrait de l'ancien français «bouillon ou boullon» qui signifierait borbier. Quant à la deuxième, on pourrait rapprocher ce toponyme du mot tiré du patois «bolyon», qui signifie un récipient d'une plus ou moins grande dimension, une cuve, une boille<sup>6</sup>.

Le mot «boullion ou boullon» eut comme significations au XIV<sup>ème</sup> siècle celles de boullon ou borbier ou bien, plein de boullons<sup>7</sup>.

Lorsque j'ai découvert que Bollion pourrait venir du mot patois «bolyon», une idée m'est venue. Peut-être qu'on lui a donné ce nom au vu de sa situation géographique dans la vallée en «V» du ruisseau, le Bainoz. Elle se trouve entre la colline qui la sépare de la commune de Châbles et celle du village de Seiry, qui surplombe Bollion au sud.

---

<sup>5</sup> BRULHART, Frid., *op. cit.*, p.3, p.9

<sup>6</sup> DUCREST, Jean-Marc : *Monographie communale*, Collège St-Michel, Fribourg, 1988

<sup>7</sup> JACCARD, Henri : *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande (Coll. 'Mémoires et Documents', seconde série, t. VII) 1906, p. 41



### **2.1.3 Les armoiries**

Elles sont composées de trois éperons empruntés aux armoiries des sires de Font. Car Bollion fit partie de la Seigneurie de Font jusqu'en 1536, puis de la grande commune de Font jusqu'au XIXe siècle<sup>8</sup>.

## **2.2 La paroisse**

### **2.2.1 La paroisse de Lully<sup>9</sup>**

Comme c'était et c'est encore le cas dans plusieurs autres parties du canton, chacune de ces communes avait ou a sa propre paroisse. Ce n'est pas le cas de Bollion, car étant une commune trop petite, cela ne lui servait à rien d'en posséder une, par manque de ressources au niveau financier. Car il n'y avait pas assez d'habitants pour subvenir aux besoins d'une église et d'un curé. Depuis toujours, elle fait partie de la paroisse de Lully. Chaque catholique pratiquant de Bollion se rend ainsi à la messe en l'église de Lully.

Comme il n'existe pas d'église à Bollion, un petit oratoire a été construit en 1966 aux Mas. Des messes y sont célébrées surtout l'été et c'est le curé de Lully qui officie.

---

<sup>8</sup> BRULHART, Frid., *op. cit.*, p.3, p.9

<sup>9</sup> cf annexe 3



### 2.2.2 Le cimetière

Au sujet des décès à Bollion, il existe depuis un temps immémorial une histoire qui raconte que ceux qui meurent dans un foyer seront enterrés à Lully et que ceux qui décèdent sur la voie publique auront leur sépulture à Font.

C'est une histoire qui est racontée depuis longtemps, mais personne n'en connaît l'origine.

Si nous reprenons l'histoire de la commune, on constate que la paroisse était établie à Lully, mais que son territoire non délimité appartenait à la grande commune et paroisse de Font. Donc le curé de Font avait des droits sur le village, ce qu'on appelle une juridiction. C'est lui qui bénissait les croix, les fontaines et les champs. Il demanda à ce que l'office de sépulture des personnes décédées dans un lieu public, c'est-à-dire sur la route ou dans un champ puisse être célébré par lui-même à Font. C'est aussi à lui que les habitants devaient s'adresser pour pouvoir travailler le dimanche ou les jours de fêtes, en cas de nécessité.

Cette juridiction se perpétua jusqu'en 1787, lorsque le nouveau curé de Lully Jacques-Joseph Gardian d'Estavayer-le-Lac, s'en empara la trouvant anormale. Il s'en empara en prenant les décisions que le curé de Font avait jusqu'alors. Cela provoqua de vives réclamations de la part du curé de Font. Puis un procès s'ensuivit et le curé de Lully voulut encore interdire la procession du lundi de Pâques organisée par la paroisse de Font. Le curé de Font obtint la permission de continuer la procession, mais il abandonna au curé de Lully sa juridiction territoriale et l'autorisa à donner, en son nom, la permission de travailler le dimanche et les jours de fêtes<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> BRULHART, Frid., *op. cit.*, p.3, pp.6-7



## 2.3 La Réforme

Dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*<sup>11</sup>, ainsi que dans le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*<sup>12</sup> de M. Franz Kuenlin, il est dit qu'après la Réformation, une petite colonie de Vaudois se serait établie à Bollion et c'est de là que proviendrait l'origine de la famille Pillonel. Or cela se révèle inexact, peut-être par manque de références précises à ce moment-là. Car avant la Réforme en 1525, il y vivait déjà des familles portant le patronyme Pillonel et de Millard<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome 2, Administration du D.H.B.S, Neuchâtel, 1924, p. 229

<sup>12</sup> KUENLIN Franz : *Dictionnaire géographique, statistique, et historique du Canton de Fribourg*, Editions Slatkine, Genève, 1980, p. 42

<sup>13</sup> DUCREST, Jean-Marc, *op. cit.*, p.4



### 3. Bollion durant les XIXe et XXe siècles

#### 3.1 L'agriculture et ses infrastructures

##### 3.1.1 Les agriculteurs et la laiterie<sup>14</sup>

A Bollion, il n'y avait que des domaines de modestes dimensions qui permettaient juste aux familles de survivre. Les gardes-champêtres avaient fort à faire pour éviter les conflits d'intérêts inévitables en pareilles situations. Au fil du temps, ces petites exploitations ont disparu les unes après les autres, jusqu'à la dernière en 1989.

De 1985 à 1989, Charles Pillonel fut le dernier producteur de lait du village. Les propriétaires fonciers de Bollion n'exploitant plus leurs terres, elles sont donc louées encore aujourd'hui à des agriculteurs des villages voisins.

La commune entra ainsi en 1989 dans une statistique un peu particulière. Elle se retrouva au deuxième rang des communes suisses romandes, après Genève, à n'avoir plus d'agriculteurs actifs en son sein. Aujourd'hui encore, ces deux communes sont les seules en Romandie à être dépourvues de bovidés<sup>15</sup>.

Une société de laiterie fut fondée en 1890 et l'on fit bâtir une chambre à lait dans une maison appartenant à la commune<sup>16</sup>. La Société de laiterie ne se ferma pas après l'arrêt d'activité de M. Charles Pillonel, car la laiterie était encore approvisionnée par deux agriculteurs du village de Châbles, qui jugeaient préféra-

---

<sup>14</sup> cf photo annexe 4

<sup>15</sup> "Les étables de l'amertume", *La Liberté*, 16-17 septembre 1989, p.15

<sup>16</sup> GAGNAUX, Michel : *Historique de la commune de Bollion de 1844 au 11 février 1982*, Bollion, 1982 p.14





ble de mener leur lait à Bollion, au vu de la distance qui les séparait de Châbles. Cette Société de laiterie fut dissoute en 2002 et ses biens partagés entre ses membres.

### **3.1.2 Le moulin et la scierie**

Malgré la modeste importance de la commune, Bollion était doté d'un moulin, d'une scierie et d'une batteuse. Tous étaient actionnés par de l'énergie hydraulique provenant d'une prise d'eau sur le Bainoz. Un canal avait été creusé en dessous du village. Il n'existe plus à ce jour..

Le moulin était tenu par la famille Chanex, jusqu'à l'arrêt de toute production. La prise d'eau y faisait tourner deux roues. L'une servait à fabriquer la farine et l'autre à presser de l'huile de noix entre autres<sup>17</sup>.

En aval de Bollion, le lit du Bainoz fut en partie détourné en 1731 par Jean-Jacques Maradan habitant du moulin de Châtillon. Ce canal se nomme le ruisseau des moulins et il existe encore aujourd'hui. Le lit bifurque brusquement à gauche au niveau du hameau des Musillens pour emprunter ensuite un aqueduc pour aller alimenter le premier moulin de Châtillon. Puis, après avoir passé la commune de Châtillon, le ruisseau continue sa route en direction de Lully qu'il traverse pour rejoindre la ville d'Estavayer-le-Lac, avant de terminer son périple dans le lac de Neuchâtel<sup>18</sup>.

Ce ruisseau actionna jusqu'à onze moulins et sept artifices. Aujourd'hui encore la scierie de M. Rey ainsi que le moulin de M. Pillonel à Estavayer-le-Lac fonctionnent grâce à celui-ci<sup>19</sup>.

---

<sup>17</sup> Entretien avec M. Michel Gagnaux

<sup>18</sup> BRULHART, Frid., *op. cit.*, p.3, p.3

<sup>19</sup> PILLONEL. A. : *Le Ruisseau des Moulins*, Henri Pillonel, Estavayer-le-Lac, 2000



### 3.2 Les carrières de grès coquillé et la pinte des Carriers<sup>20</sup>

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a 20 millions d'années environ, toute cette région constituait un bord de mer. La région est donc caractérisée par un milieu marin, où la mer était peu profonde et la côte subissait l'assaut des marées. Le terrain est doté de molasse marine supérieure, formée de grès tendre et poreux à ciment calcaire. Ces couches de grès sont formées de débris de coquillages ou de calcaires coquilliers. Là-dessus sont venues s'amalgamer par la suite une couche de moraine et une couche de terre arable<sup>21</sup>.

Grâce à ces composantes géologiques, Bollion a pu jouir d'une activité économique, car deux carrières avaient été ouvertes au quartier des Mas. C'est de là qu'on sortit le gravier qui servit à construire les chemins communaux en 1856. La deuxième carrière fut ouverte en 1859. La demande de l'ouverture de cette carrière fut adressée à la commune le 18 janvier 1859 par une famille de Chanez. Elle était tenue par MM. Jean Chanez, fils de Pierre, et son fils Laurent Chanez, mais leur loyer fut résilié le 31 octobre 1865, tandis qu'une partie de la carrière fut louée à M. François Lambert pour quatre ans. En supplément de ce qu'il devait déjà payer à la commune, celui-ci dut fournir encore une croix.

Plusieurs parties du rocher qui se trouvent derrière le quartier des Mas furent louées ou vendues à des particuliers par la commune. La dernière activité en matière d'extraction de grès que j'ai pu trouver date de 1871. Un certain M. Hilaire Pillonel fit la demande à l'assemblée de lui vendre une partie de ce fameux rocher, ce qui fut accepté<sup>22</sup>.

---

<sup>20</sup> cf photo annexe 5

<sup>21</sup> DUCREST, Jean-Marc : *op. cit.*, p.4

<sup>22</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit.*, p.8, pp. 7 à 10



La Pinte des Carriers fut le premier café de Bollion. Elle se trouvait dans une ferme qui s'élevait dans le quartier de La Rochette. C'est un dénommé François Bondallaz, notaire à Estavayer-le-Lac, qui décida de l'établir dans le bâtiment de ses fermiers. La Pinte fut donc ouverte en 1875 et tenue par la fermière Madeleine Chanez, veuve de Laurent. Cette Pinte fut le seul café jusqu'en 1898<sup>23</sup>.

### 3.3 Le café du Tilleul<sup>24</sup>

A cette date, la commune décida de racheter la maison du Prilet, d'en faire un bâtiment communal et d'y ouvrir un café. On l'appela Café du Tilleul. Son premier tenancier fut M. Auguste Bovet et le dernier M. Charly Dénervaud. Le Café du Tilleul ferma ses portes en 2003.

Il y eut deux cafés à Bollion jusqu'en 1922<sup>25</sup>. Durant cette période, la commune dut investir de l'argent dans chacun d'eux. Les tenanciers changèrent souvent, preuve que le rendement de ces établissements restait modeste, car, pour une si petite commune les clients étaient peu nombreux. Et donc, jusqu'en 2003, c'est le Café du Tilleul qui reprit le flambeau. C'était le lieu où se réunissait l'assemblée communale, jusqu'à l'ouverture de la salle communale au mois de juin 1988<sup>26</sup>, le lieu où l'on fêtait la Bénichon en juillet et où l'on se réunissait pour y boire un café.

---

<sup>23</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit.*, p. 8 pp. 11-15-23

<sup>24</sup> cf photo annexe 6

<sup>25</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit.*

<sup>26</sup> PERISSET. Gérard : "La maison de la joie", *La Liberté*, 20 juin 1988, p. 11



### 3.4 Le téléphone et la poste<sup>27</sup>

Le premier téléphone de la commune fut installé en 1912 chez le syndic Hippolyte Bise, suite à la demande de la commune de Murist sollicitant l'avis du Conseil communal de Bollion. Le syndic s'engagea à payer 50 francs pour la première année et 25 francs pour les suivantes. Le 2 juillet 1913, le Conseil fixa le prix des communications téléphoniques à 20 centimes dans le rayon local et à 50 centimes pour l'interurbain<sup>28</sup>.

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'avant 1900, c'est une diligence qui faisait office de poste. Elle desservait les communes entre Estavayer-le-Lac et Vuissens. La première poste fut ouverte le 28 avril 1900, dans la maison qui se trouve encore au lieu dit La Losannaz. Son premier dépositaire postal fut M. Jules Rey. L'office de poste gérait le courrier des communes de Seiry et de Bollion. Il garda cet emplacement jusqu'en 1932. Cette année-là, le Conseil approuva les plans de construction de la nouvelle poste projetés par M. Alfred Rey, fils de l'ancien postier. La nouvelle poste fut construite au lieu dit Clos Derrey. De 1937 à 1960, ce fut Mme Clara Rey qui remplaça son mari. Puis, dès 1960, Georges Rey prit la responsabilité de la poste, en collaboration avec son épouse. La fermeture définitive de celle-ci eut lieu le 30 septembre 1978. Depuis lors, M. Henri Monney, buraliste postal de Châbles, dessert les villages de Châbles, de Bollion et de Seiry<sup>29</sup>.

---

<sup>27</sup> cf photo annexe 7

<sup>28</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit* p. 8, pp. 19-20

<sup>29</sup> "Fermeture de la poste de Bollion", *Le Républicain*, 4 janvier 1979



### 3.5 Les deux guerres mondiales

Le 31 juillet 1914, le syndic fut averti et convoqua le Conseil le soir même pour lui apprendre la nouvelle de la mobilisation. Les affiches furent posées de suite et le lendemain les soldats étaient mobilisés. Le 29 novembre de la même année, la Direction militaire demanda aux communes qu'elles fassent un emprunt, pour cause de mobilisation, afin de venir en aide aux familles nécessiteuses privées de leurs chefs. Les secours apportés seraient remboursés par la Mère Patrie. Mais le 22 décembre 1914, la commune envoya une lettre à la Direction militaire pour l'informer que la caisse était vide et qu'elle avait déjà fait un emprunt, également épuisé. La guerre dura jusqu'en 1918. En avril 1919, la commune fêta le retour des dix-sept soldats mobilisés aux frontières et leur accorda à chacun un montant de 10 francs pour les remercier d'avoir si bien gardé la Patrie<sup>30</sup>.

Le 1er septembre 1939, le Conseil communal se réunit d'urgence pour décréter la mobilisation générale. Les affiches furent à nouveau placardées et le lendemain, les soldats partirent occuper leurs positions respectives. En octobre 1939, le Conseil commanda à l'office du ravitaillement des cartes de rationnement, à distribuer dans chaque ménage. Puis en novembre 1940, la Préfecture informa la population qu'elle instaurait un couvre-feu et un obscurcissement immédiatement de 20h à l'aube, afin d'éviter que les avions de guerre allemands, anglais ou français ne fassent feu sur les maisons de civils suisses. A la fin de la guerre, le 30 septembre 1945, la paroisse organisa une fête pour les mobilisés. Il y eut une

---

<sup>30</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit* p.8, pp.20-21



messe en l'église de Lully, puis un cortège s'ensuivit avec tous les soldats et les autorités<sup>31</sup>.

### 3.6 L'évolution démographique de 1850 à 2000<sup>32</sup>

Avant de commencer ce travail de maturité, je pensais que Bollion n'avait connu qu'une faible évolution démographique. Mais au fil de mes recherches, j'ai découvert des informations étonnantes.

Comme vous pouvez le constater sur le graphique en annexe, la population bollionnaise était la plus importante durant la période suivante : 1850-1910. Car vers la fin du XIXe siècle, Bollion jouissait d'une activité économique assez grande.

Quel ne fut pas mon étonnement quand je découvris que Bollion comptait plus d'habitants que Lully, car j'ai toujours vu Lully plus grande que Bollion avec mes yeux d'enfant. Au début du XXe siècle, la population de Bollion était deux fois plus importante que celle de Lully. Mais à la fin de ce même siècle, nous pouvons constater que c'est un retournement de situation, car la population de Lully avait triplé par rapport à celle de Bollion.

Dès 1910, nous observons sur le graphique que, tous les dix ans, le nombre d'habitants diminue de dix personnes. Cette baisse est due à l'arrêt des activités économiques de la commune et au déplacement des travailleurs qui y résidaient vers d'autres horizons, pour gagner leur vie. Il s'agit probablement des ouvriers carriers et des ouvriers agricoles.

---

<sup>31</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit* p.8, p.25

<sup>32</sup> cf graphique annexe 8



Dès 1980, il y a une remontée de la courbe démographique, suite au développement économique naissant de la Broye, surtout autour d'Estavayer-le-Lac. Nous jouissons ainsi chaque année d'une augmentation progressive de la population, grâce à l'ouverture du dernier tronçon de l'autoroute A1, dont l'entrée se trouve à Lully et qui offre un accès aisé aux grands pôles économiques suisses. Par exemple, Lausanne est à trente minutes d'autoroute de Bollion. C'est un avantage pour ceux qui ne désirent pas habiter en ville afin de trouver plus de tranquillité. De ce fait, cela nous amène des jeunes familles qui renouvellent la population villageoise, donc des enfants qui continueront de fréquenter les écoles du cercle scolaire.

A ce jour, notre petite commune compte 145 habitants.

### 3.7 Les constructions à partir de 1960<sup>33</sup>

Pendant plus d'un siècle, le nombre de constructions n'a guère progressé. Je suis remontée jusqu'en 1832 où j'ai découvert qu'il y avait 11 maisons pour 112 âmes<sup>34</sup>. Donc environ une maison pour 10 personnes. Ce qui prouve qu'il y a 70 ans, les familles qui habitaient nos villages étaient composées d'au moins 10 personnes. En 1880, le village regroupait 25 maisons pour 132 personnes<sup>35</sup>. C'est ainsi qu'a évolué progressivement la population communale jusque dans les années 1960.

---

<sup>33</sup> cf photos annexe 9

<sup>34</sup> KUENLIN. Franz : *Dictionnaire géographique, statistique et historique du Canton de Fribourg*, Editions Slatkine, Genève 1980, p.42

<sup>35</sup> DELLION. Apolinaire : *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Slatkine Reprint, Genève, 1994 , p.288



Suite à l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne, un chalet qui faisait partie de l'exposition fut racheté par des citoyens et implanté à l'entrée est de Bollion.

Cette maison, construite essentiellement en bois et d'une forme inattendue, anima les discussions villageoises. Petit à petit, quelques constructions virent le jour. Parmi celles-ci, les plus importantes sont l'école, ainsi que deux immeubles locatifs. L'école fut construite durant les années 1986-1987, quant au premier locatif du Clos Derrey B, il fut construit en 1987 et le deuxième au Clos Derrey A en 1988 ; s'ensuivirent des villas jumelées et quelques autres résidences.

A partir de 2002, les parcelles de la zone à bâtir, au lieu dit les Mas, inoccupées depuis son urbanisation, trouvèrent preneur. Plusieurs villas y sont en construction<sup>36</sup>.

Quels ont été les facteurs déclencheurs de ce développement tardif ? Pour y répondre, je vois trois raisons. La première est, comme je l'ai déjà dit, l'ouverture du dernier tronçon de l'autoroute A1, qui nous relie assez rapidement aux grands pôles économiques suisses. La deuxième est le taux d'intérêt bancaire relativement bas, qui reste stationnaire, ainsi que la baisse des coûts de la construction. En observant nos villages, nous découvrons des quartiers de villas qui ont poussé comme des champignons en l'espace de deux ans. Quant à la troisième, il n'y a plus d'espace constructible sur l'arc lémanique ou alors les terrains y sont beaucoup trop chers. Par exemple, le prix d'une parcelle sur l'arc lémanique vaut trois à cinq fois le prix des parcelles de notre région. Ainsi les fonctionnaires ou les cadres de l'économie peuvent trouver la tranquillité, non loin de leurs lieux de travail.

---

<sup>36</sup> cf annexe 10





Le taux d'impôt communal en lui-même n'est pas prépondérant. Car l'impôt communal est à 100% par rapport à l'impôt cantonal. C'est à dire, que si l'on paie un franc à l'Etat, on paie aussi un franc à la commune.

L'entrée d'autoroute et la Rose de la Broye favorisent indéniablement le développement économique de la région. Toutes les communes voient leur population augmenter. Certains attendaient cependant un essor de l'économie au moins aussi important que celui qui s'est développé le long du tracé de l'autoroute A12, mais ils l'attendent encore !

### **3.8 Le remaniement parcellaire**

Le remaniement parcellaire des communes de Bollion - Châbles fut imposé par les autorités cantonales en raison du passage du tronçon de l'autoroute A1 entre Payerne et Yverdon. Sa construction se fit sur la commune de Châbles en bordure de celle de Bollion. La séance d'organisation du syndicat d'améliorations foncières de Bollion - Châbles eut lieu le 21 octobre 1991. Le remaniement prit le nom de Syndicat d'améliorations foncières autoroutier de Bollion - Châbles, le syndicat devait être composé de sept membres. La commune de Châbles en souhaitait quatre. Bollion, alors dotée de trois représentants, demanda que le président soit un résident de Bollion. C'est ainsi que l'on vint frapper à la porte de M. Jean-Claude Guex, désigné en 1991 président du Syndicat des AF par M. le Préfet Jean-Luc Baechler. Il occupe encore ce poste aujourd'hui.



Les frais engendrés par cet organisme sont entièrement à la charge des autoroutes, puisque le tracé leur a été imposé. En temps normal, les remaniements sont subventionnés par le canton et la Confédération.

Une année après la constitution de ce syndicat, les propriétaires fonciers de Seiry souhaitèrent le rejoindre. Ces terres constituèrent un sous-périmètre dont une partie des frais était à la charge des propriétaires fonciers de Seiry.

Le Syndicat d'amélioration foncière est encore en place aujourd'hui, quatorze ans après sa constitution<sup>37</sup>.

### 3.9 L'approvisionnement en eau dans notre région

Jusqu'en 1974, chaque maison ou presque avait son puits, duquel les propriétaires tiraient une eau potable peu abondante. Plusieurs sources se tarissaient en cas de sécheresse. C'est donc à cette date que l'assemblée communale, sous la présidence de son nouveau syndic, M. Michel Gagnaux, accepta le crédit pour l'aménagement de l'adduction d'eau. L'eau fut fournie par la commune de Franex à 50 centimes le mètre cube pour un minimum de 2000 francs par année<sup>38</sup>. La vente de l'auberge communale permit la mise en place du réseau communal d'eau potable<sup>39</sup>. Il y avait en tout, dans la commune, 28 preneurs d'eau qui durent payer 1000 francs d'entrée à l'adduction. La construction de l'adduction se termina en mai 1976.

Dès 1994, la commune fut reliée au réseau d'eau « ARRIBRU ». Ce raccordement a d'abord été réalisé pour l'alimentation en eau des tunnels autoroutiers des

---

<sup>37</sup> Entretien avec M. Jean-Claude Guex

<sup>38</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit* p. 8, p. 29

<sup>39</sup> "Après les vaches maigres", *La Liberté*, 2 mars 1982, p. 13



Bruyères et d'Arrisoules, pour le service et la défense contre l'incendie. «ARRI» pour Arrisoules et «BRU» pour Bruyères. Ce réseau consiste à raccorder les communes avoisinantes en eau potable. Il s'agit d'une association intercommunale entre les communes vaudoises d'Arrisoules, de Rovray, d'Yvonand et les communes fribourgeoises de Bollion, de Châbles, de Cheyres, de Murist et de Seiry. Le réseau d'eau rachète l'eau pompée dans les sources communales pour la redistribuer à chacun des partenaires<sup>40</sup>.

### 3.10 Anecdotes

J'ai tenu à mettre une petite rubrique "anecdotes", car au fil de mes recherches, j'ai trouvé des éléments assez surprenants et méconnus de nous autres conci-toyens de Bollion.

#### 3.10.1 La grotte des Pillonel<sup>41</sup>

Le 29 décembre 1860, le Préfet ordonna à la commune de trouver un logement pour le ressortissant François Pillonel, sa femme et ses cinq enfants, car ceux-ci étaient des ressortissants de la commune mais sans le sous. Si la commune ne le faisait pas, elle risquait une plainte déposée devant le Conseil d'Etat. L'assemblée prit alors la décision de creuser une grotte dans la molasse de La Rochette. Les travaux commencèrent le 3 janvier 1861 pour se terminer le 22. La grotte étant très humide, l'assemblée prit la décision d'y faire poser un plancher. On y créa aussi une porte et une fenêtre. A l'intérieur, on mit un potager, des crochets,

---

<sup>40</sup> Secrétariat communal, Archives communales

<sup>41</sup> cf photos annexe 11



ainsi que des tuyaux cerclés en fer-blanc. M. François Pillonel y vécut avec sa famille pendant quatre ans jusqu'au 24 février 1865, jour où il porta plainte auprès du Préfet pour cause d'insalubrité du logis familial. Il demanda que la commune lui construise un logis en lieu et place de cette grotte. La commune refusa, car elle avait déjà investi 200 francs pour construire cet abri. Le Préfet revint alors à la charge et donna l'ordre à la commune de verser 40 francs pour l'achat d'un terrain. Un nouveau logement fut construit par le Doyen Carrard, curé de Lully, et des personnes charitables. Ce logement existe encore en tant que maison. Elle est la demeure de la famille Placide Delley, au milieu du village<sup>42</sup>. Quant à la grotte, elle n'existe plus. Elle a été bouchée, il y a une trentaine d'années, car elle risquait de s'écrouler à tout moment sur les enfants qui y allaient jouer<sup>43</sup>.

### **3.10.2 La croix et son histoire<sup>44</sup>**

La première croix de la commune fut érigée en 1866. Elle avait été fournie par le carrier, M. François Lambert, en supplément de ce qu'il devait déjà payer à la commune comme loyer de la carrière des Mas. La croix était en pierre et devait avoir les mêmes dimensions et la même forme que les deux précédentes qu'il avait fournies à Aumont. Le Conseil communal ordonna qu'elle soit travaillée proprement et que le carrier réalise aussi la base pour qu'elle puisse être dressée. Elle était placée à côté de la laiterie. Cette croix garda son emplacement jusqu'au 5 octobre 1958, jour où elle fut descellée et détruite par le camion de l'Union agricole. L'assurance versa 500 francs, afin qu'elle soit remplacée. La nouvelle croix fut taillée dans la carrière des Es-Sots par M. Louis Gagnaux, ancien

---

<sup>42</sup> cf photo annexe 12

<sup>43</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit* p. 8, pp. 9-10

<sup>44</sup> cf photo annexe 13



tailleur de pierre. Les fondations et les escaliers furent réalisés par M. Michel Gagnaux. Elle fut dressée, scellée par les conseillers communaux et bénite le 22 juillet 1959, par M. l'Abbé Carel, curé de la paroisse de Lully<sup>45</sup>.

### **3.10.3 La Bénichon**

A Bollion, la Bénichon ne se fête pas au mois de septembre. En effet, la société de jeunesse l'organise le deuxième week-end de juillet.

La première Bénichon du village eut lieu le 12 juillet 1937. La Préfecture de la Broye accorda la danse dès 15h et ce jusqu'à 3h du matin. Pour cette occasion, le café de la commune ferma ses portes à 4h du matin<sup>46</sup>.

Depuis lors, on continua de fêter la Bénichon en juillet et maintenant c'est la jeunesse de Bollion, de Lully et de Seiry qui l'organise. Jusqu'en 1990, la jeunesse maintint cette coutume au café du Tilleul. Depuis cette année-là, la Bénichon se fête dans le hangar à tabac prêté très gentiment par la famille Rey de Châbles. Pendant les deux week-ends qui précèdent la Bénichon, la jeunesse effectue la tournée des trois communes sur un char tiré par un tracteur et offre l'apéro aux différentes familles et personnes de nos trois communes.

Malheureusement, je ne peux que supposer la raison du choix de cette date et la manière dont les habitants fêtaient la Bénichon avant 1937.

Peut-être que les habitants ont choisi cette date pour faire la fête avant les grandes récoltes du tabac, du blé et de colza, de façon à s'encourager pour les grands travaux d'été ? C'est peut-être aussi une façon de se démarquer des autres communes... ?

---

<sup>45</sup> GAGNAUX. Michel : *op. cit* p. 8, pp. 9-10-27

<sup>46</sup> *Ibid*, p. 24



Quant à la manière de la célébrer avant 1937, je suppose qu'ils la fêtaient en même temps que les autres communes, en septembre.



## 4. L'actualité

### 4.1 La fusion

Dans notre région, les communes collaborent par le biais de conventions intercommunales pour former, par exemple, des cercles scolaires, leur but étant de réduire les frais. Bollion collabore déjà depuis bien longtemps avec les communes des alentours comme celles de Seiry, de Lully et de Châtillon, surtout dans le domaine de la scolarité infantine et primaire. Nous avons aussi une commission du feu commune avec Seiry. Il y a également des sociétés intercommunales qui se sont formées, comme la jeunesse de Bollion, de Seiry et de Lully. En 1928, il y avait une société de tir, maintenant regroupée avec la section de Murist, ainsi qu'une société de pétanque.

Jusqu'en décembre 2004, les communes du canton pouvaient proposer un projet de fusion, à charge pour l'Etat de fournir en contrepartie une aide financière à la nouvelle entité communale. Donc les trois communes de Bollion, de Seiry et de Lully mandatèrent une commission de fusion afin d'élaborer un projet, dans le but de mieux répartir les charges entre elles. Car suite à une fusion, il n'y a plus trois conseils communaux, mais un seul. Cela demande un investissement plus conséquent de la part de ses membres. De plus, les communes pourraient mutuellement profiter des biens des autres.

Cette commission élaborera ce projet en dix mois, à raison d'une réunion toutes les deux semaines. Dans ce projet, la nouvelle commune s'appellerait Lully. Pourquoi opter pour le nom d'une commune faisant partie de la fusion et non pour un nom neutre ? Parce que c'est elle qui compte le plus grand nombre d'habitants. Et



parce que pour aller à Estavayer-le-Lac, les habitants de Bollion et de Seiry descendent automatiquement sur Lully. Et aussi car le nom de Lully garde un aspect touristique : Lully possède le restoroute de la Broye sur son territoire. Si le projet est accepté, les Bourgeois des communes de Bollion et de Seiry deviendraient donc Bourgeois de la nouvelle commune de Lully. Si la fusion est acceptée, le canton subventionnerait la fusion à raison de 340'000 francs. Cela vise à encourager les communes à se réunir afin d'être plus fortes<sup>47</sup>.

## 4.2 Bollion a-t-elle perdu son âme ?

Si le projet de fusion n'est pas accepté, Bollion garderait son identité. C'est-à-dire avec un Conseil communal doté de cinq membres, d'une secrétaire et d'une boursière. Notre Conseil communal a deux particularités, mis à part M. le syndic Stefan Jungo, les quatre autres membres sont des femmes et la deuxième particularité est qu'au début de la législature 2001-2006, Bollion pouvait être fière d'avoir la plus jeune conseillère du canton, alors âgée de 19 ans. Les membres du Conseil communal sont : M. Stefan Jungo, syndic, chargé des écoles et de la formation ; Mme Sabrina Bersier, vice-syndic, chargée de l'administration générale et des finances ; Mme Marlyse Pillonel, chargée du feu, de la protection civile, des affaires militaires et de l'épuration ; Mme Françoise Pillonel, chargée des routes, du domaine public, des constructions, de l'urbanisme, du développement et de l'environnement et Mme Sandrine Brocher, chargée des affaires sociales, de la santé publique, du culte et de la petite enfance. Du côté de

---

<sup>47</sup> Séance d'informations concernant la fusion à Lully, le 25 février 2005





l'administration, Mme Marie-Noëlle Guex est notre secrétaire et Mme Marie-Thérèse Riedo, notre boursière.

Comme déjà relevé précédemment, la commune est dotée de plusieurs Commissions telle une Commission financière, une Commission locale du feu, une Commission d'urbanisme, et une Commission de l'Energie<sup>48</sup>.

### 4.3 Le verdict

Le verdict fut rendu le 22 avril 2005, lors d'une assemblée extraordinaire dans chacune des trois communes. Chacune des communes décida de son avenir. La fusion aurait lieu si les trois communes l'acceptaient. Si une ou deux communes refusaient, la fusion n'aurait pas eu lieu. Tous les citoyens des trois communes qui avaient bien voulu venir à cette assemblée donnèrent leur avis par vote à bulletins secrets.

Le verdict de ce vote est que la fusion entre Bollion, Lully et Seiry est acceptée dans les trois communes. Bollion l'accepta à 29 oui contre 15 non, Lully à 48 oui contre 42 non et Seiry à 44 oui contre 7 non.

La nouvelle commune entrera en fonction dès le 1er janvier 2006 et celle-ci se nommera Lully. Seiry et Bollion deviendront des secteurs de Lully.

La nouvelle commune comptera 727 habitants, 127 pour Bollion, 380 pour Lully et 220 pour Seiry.

Elle aura une superficie de 542 ha.

---

<sup>48</sup> Secrétariat communal, documents communaux



La dette par habitant sera de 1769 francs. Auparavant Bollion n'en avait aucune, pour Lully, elle était de 194 francs et pour Seiry de 5901 francs.

L'impôt des personnes physiques sera de 90 centimes et l'aide du canton pour la fusion est de 341'708 francs<sup>49</sup>.

---

<sup>49</sup> " A six voix près, Lully a dit oui à Bollion et au «pauvre Seiry», *La Liberté*, 23 avril 2005, p. 17



## 5. Conclusion

En remontant dans le passé, je n'ai pas fait de découvertes extraordinaires au sujet de la vie de Bollion. Par contre, au fil de mes recherches, de petites histoires qui structurent la vie communautaire à chaque époque sont arrivées jusqu'à moi.

Si par le passé les familles vivaient pauvrement, à partir de 1960, l'amélioration des conditions économiques a permis aux habitants du village de rénover leurs habitations et de nouveaux habitants sont venus construire leurs villas. De ce fait, la commune a vu ses revenus augmenter, ce qui lui a permis divers investissements comme l'adduction d'eau, le réseau de récupération des eaux usées et la construction d'une école avec un abri PC. Ajoutés à cela, divers avantages consécutifs au remaniement parcellaire font que Bollion est une petite commune où il fait bon vivre. Dans ce but, depuis quelques années, une amicale villageoise s'est donnée pour but de maintenir une vie communautaire et de favoriser l'intégration des nouveaux habitants.

Dès le 1er janvier 2006, Bollion ne sera plus une commune à part entière, elle fera partie de la grande commune de Lully en communauté avec les communes de Lully et de Seiry. Elle continuera son histoire avec celles-ci.



## 6. Bibliographie

### 1. Instruments de travail

- COREB. Communauté Régionale Broye, *Plan de région*, carte de la région broyarde, 11 mai 1999
- DEILLON Apollinaire et PORCHEL François, « Lully », « Font », In *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, Slatkine Reprints, Genève, 1994, p. 269-302, 283-303
- KUENLIN Franz, « Bollion », In *Dictionnaire géographique, statistique, et historique du Canton de Fribourg*, Editions Slatkine, Genève, 1980, p. 42
- *STAT-FR Annuaire statistique du canton de Fribourg 2001*, Service de statistique de l'Etat de Fribourg, 31<sup>ème</sup> édition, décembre 2001
- « Bollion », In *Dictionnaire géographique de la Suisse*, tome 1, Attinger Frères Editeurs, Neuchâtel, 1902, p. 296
- « Bollion », In *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome 2, Administration du D.H.B.S, Neuchâtel, 1924, p. 229
- « Bollion », In *Recensement fédéral de la population 2000 Evolution de la population des communes 1850-2000*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, octobre 2002, p. 164



## 2. Livres

- CHARDONNENS A., CHUARD B., et SCHMIDT M., « Bollion », In *Le district de la Broye a 150 ans (1848-1998)*, ASCOBROYE, Estavayer-le-Lac, 1998, p. 62-63
- DUCREST Jean-Marc, *Bollion : monographie communale*, Collège St-Michel, Fribourg, 1988
- Relevé par GAGNAUX Michel, *Extrait des archives de la société d'histoire sur la commune de Bollion*, édité par Frid Brulhart, 1905
- GAGNAUX Michel, *Historique de la commune de Bollion de 1844 au 11 février 1982*, Bollion, 1982
- GROSSRIEDER J-P., « Bollion », In *La Broye fribourgeoise par la carte postale 1890-1920*, Friburgensia, Estavayer-le-Lac, 1984, p. 19
- JACCARD, Henri: *Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux dits de la Suisse romande*. Lausanne, Société d'histoire de la Suisse romande (Coll. 'Mémoires et Documents', seconde série, t. VII) 1906, p. 41
- PILLONEL A., *Le Ruisseau des Moulins*, Henri Pillonel, Estavayer-le-Lac, 2000
- « Bollion », In *La Broye une terre... des hommes*, Institut agricole de l'Etat de Fribourg, Estavayer-le-Lac, 1975, p. 25



### 3. Articles

- Gérard Périsset, « La maison de la joie », In *La Liberté*, 20 juin 1988, p. 11
- Gérard Périsset, « Les étables de l'amertume », In *La Liberté*, 16-17 septembre 1989, p.15
- LOUP Anne-Claire, « Seiry, Bollion et Lully ouvrent toutes grandes leurs portes avant les noces », In *La Liberté*, 25 janvier 2005, p. 21
- « Après les vaches maigres », In *La Liberté*, 2 mars 1982, p. 13
- « A six voix près, Lully a dit oui à Bollion et au «pauvre Seiry» », In *La Liberté*, 23 avril 2005, p. 17
- « Fermeture de la poste de Bollion », In *Le Républicain*, 4 janvier 1979

### 4. Entretiens

- 14 mars 2005 : M. Michel Gagnaux, ancien syndic
- 23 mars 2005 : M. Jean-Claude Guex, président du remaniement parcellaire
- Entretien avec Mme Marie-Noëlle Guex, Secrétaire communale

### 5. Sites internet

- <http://www.coreb.ch/Corebo2/Subo2/Docs/Bollion.PDF>, visité le 5 août 2004
- <http://www.dhs.ch>, visité le 5 novembre 2004
- [http://www.fr.ch/stat\\_statonline/portrait/etape2.asp?Reference=5](http://www.fr.ch/stat_statonline/portrait/etape2.asp?Reference=5), visité le 5 août 2004



## 7. Annexes

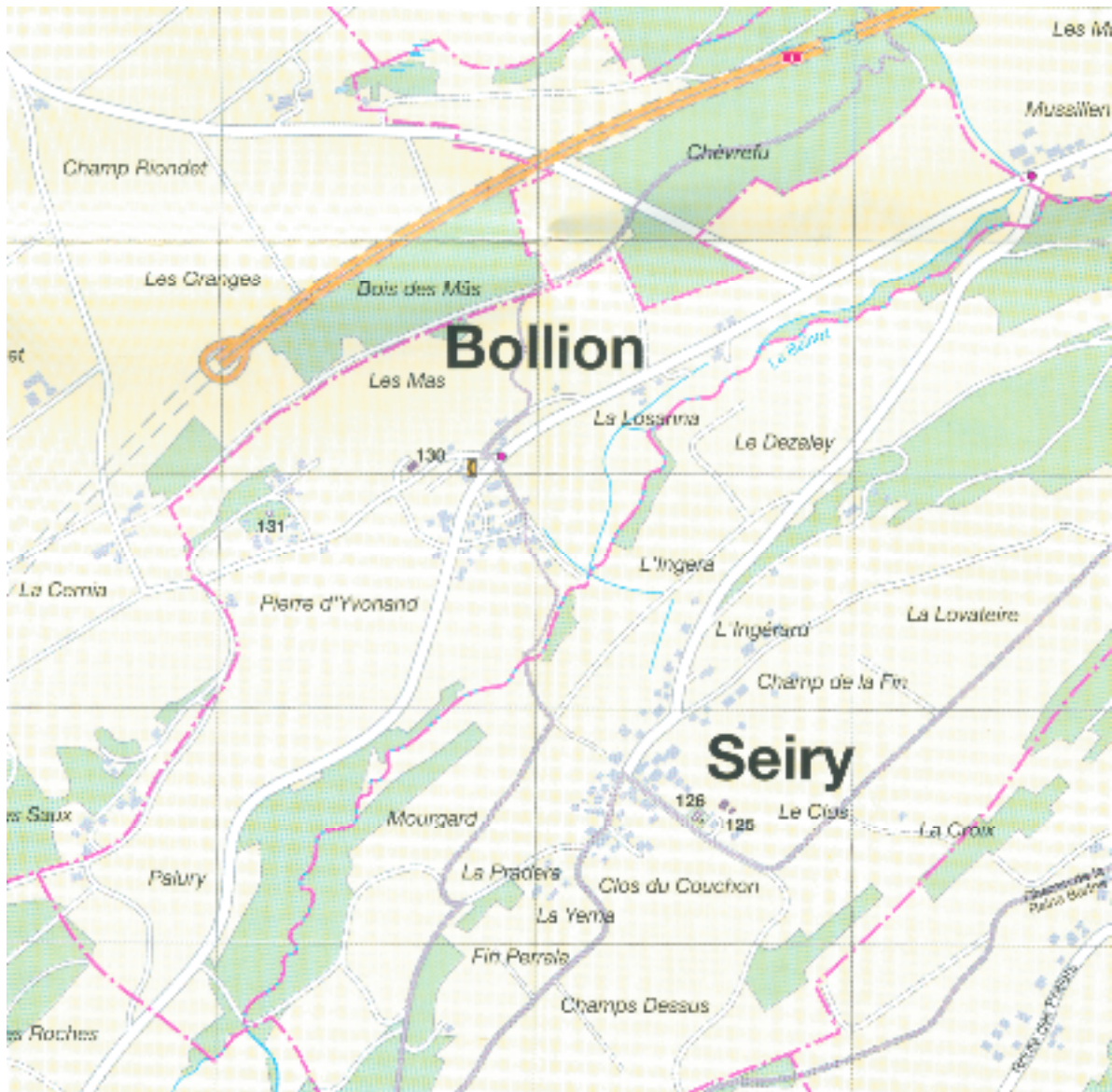
### Annexe 1<sup>50</sup>



Bollion en mai 1980

---

<sup>50</sup> Source : photo prise par Marie-Noëlle Guex, pilote de l'avion Jean-Claude Guex

Annexe 2<sup>51</sup>

<sup>51</sup> COREB. Communauté Régionale Broye, *Plan de région, carte de la région broyarde*, 11 mai 1999





### Annexe 3<sup>52</sup>



L'oratoire

---

<sup>52</sup> Photo prise par l'auteur le 31 mars 2005



## Annexe 4<sup>53</sup>



L'ancienne laiterie du village

---

<sup>53</sup> Photo prise par l'auteur le 31 mars 2005



## Annexe 5<sup>54</sup>



Un échantillon d'une carrière de grès coquillé

---

<sup>54</sup> Photo prise par l'auteur le 31 mars 2005



## Annexe 6<sup>55</sup>



Le café du Tilleul

---

<sup>55</sup> Photo prise par l'auteur le 31 mars 2005



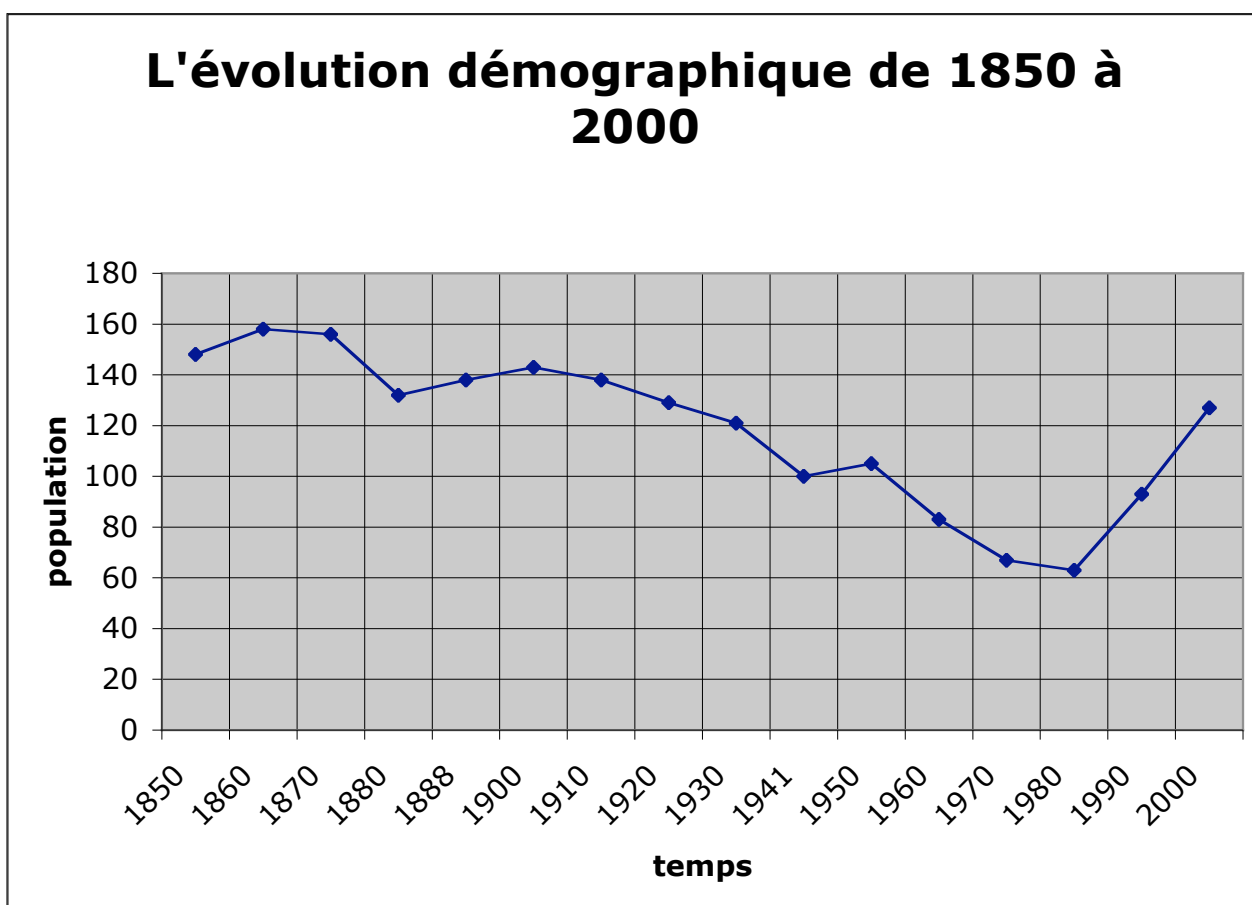
**Annexe 7<sup>56</sup>**



L'ancienne poste

---

<sup>56</sup> Photo prise par l'auteur le 31 mars 2005

**Annexe 8<sup>57</sup>**

<sup>57</sup> Graphique créé par l'auteur



## Annexe 9<sup>58</sup>



Les deux locatifs



L'école

---

<sup>58</sup> Photos prise par l'auteur le 31 mars 2005



## Annexe 10<sup>59</sup>



Le nouveau quartier de villas

---

<sup>59</sup> Photo prise par l'auteur le 14 avril 2005





## Annexe 11<sup>60</sup>



Grotte des Saux à laquelle devait ressembler celle de Bollion



Lieu où se trouvait la grotte

---

<sup>60</sup> Photos prises par l'auteur le 31 mars et le 14 avril 2005



## Annexe 12<sup>61</sup>



La maison qui hébergea les habitants de la grotte

---

<sup>61</sup> Photo prise par l'auteur le 14 avril 2005



## Annexe 13<sup>62</sup>



La croix



Sa date de création

---

<sup>62</sup> Photos prises par l'auteur le 31 mars 2005



## 8. Remerciements

J'aimerais remercier du fond du coeur toutes les personnes qui m'ont aidée dans l'élaboration de ce travail de maturité concernant Bollion. Sans elles, ce travail ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Un immense merci au Conseil communal, ainsi qu'à Mme Dominique Mottaz, MM. Michel Gagnaux, Jean-Daniel Dessonnaz, Jean-Pierre Dorand, sans oublier mes parents Marie-Noëlle et Jean-Claude Guex.



## 9. Résumé

Bollion, une commune broyarde en mutation.

Bollion se trouve sur la route d'Estavayer-le-Lac direction, Murist. Bollion est une petite commune sans histoire bien précise, car il est difficile de remonter le temps jusqu'à sa date d'origine. Avant que Bollion ne devienne une commune indépendante, elle faisait partie de la grande commune de Font ; les «Bollionnais» décidèrent de leur autonomie peu après 1800.

Depuis toujours, la commune fait partie de la paroisse de Lully ; c'est dans son cimetière que nous pouvons contempler les stèles des ancêtres des familles Pillo-nel, Chanez et Millard, entre autres, qui habitaient ou habitent encore le village. Ces familles étaient constituées de modestes paysans qui survivaient en cultivant quelques ares, et en élevant du bétail et de la volaille. Les maisons et les chemins communaux ont longtemps été construits à l'aide du grès coquillé extrait des petites carrières de la commune.

La commune comptait un peu plus d'une centaine d'habitants, et jusqu'en 1920, deux pintes pour étancher la soif de ceux-ci.

Après la Seconde Guerre mondiale, il fallut attendre 1960 pour que de nouvelles constructions voient le jour.

Aujourd'hui, la commune n'a plus d'agriculteurs pour travailler ses terres.

L'économie de la commune est relancée grâce à des familles qui sont venues s'y installer en choisissant la tranquillité pour y construire leurs villas.

A Bollion, la vie est un long fleuve tranquille, j'aime y vivre. C'est ma commune.